

tout fait ce qu'il fallait faire. Il semble aussi que ce ministère, traité à l'origine comme un organisme hautement prioritaire et expansionniste, soit rentré dans le rang.

Le ministre admet sans doute comme moi qu'on n'a pas toujours su instaurer la coordination voulue entre ce ministère qui, de par sa nature, a une structure horizontale et fait double emploi avec de nombreux autres organismes d'exploitation et ministères qui auraient pu aider le MEER à développer les régions qui prennent tous les jours un peu plus de retard sur les autres.

Au moment où il a été créé, le ministère de l'Expansion économique régionale orientait beaucoup plus que maintenant ses efforts et ses ressources vers les provinces de l'Atlantique. Sauf erreur, il y a dix ans, il consacrait 53 p. 100 de son budget à ces provinces, alors qu'il n'en consacre plus maintenant que 37 p. 100.

Il appert en outre que l'essor sans précédent que connaissent certaines régions des provinces de l'Ouest, et dont nous nous réjouissons tous, ne nous permet plus d'envisager le MEER comme l'élément égalisateur du niveau de vie qu'il était naguère.

Quand une province comme l'Alberta fait un tel bond en avant qu'elle passe maintenant chez nous pour une Arabie Saoudite en petit, on a du mal à imaginer que des ministères comme le MEER puissent arriver à donner aux Canadiens de la Nouvelle-Écosse, par exemple, un niveau de vie équivalent. Ce que le MEER doit faire, c'est tenter de faire en sorte que certaines régions de notre pays ne dépendent plus autant des paiements de transfert et de péréquation.

Ce qui s'est produit, c'est que parallèlement à la réduction proportionnelle du budget du MEER, et donc de sa capacité de développer les économies des régions du pays qui ont besoin de cette aide, on a assisté à une hausse importante des paiements de péréquation. En d'autres termes, le gouvernement met bien davantage l'accent sur la redistribution de la richesse du pays que sur la création de cette richesse.

J'ai fait allusion à ce facteur dans un discours que j'ai prononcé il n'y a pas si longtemps; je ne voudrais donc pas ressasser mes propos. Je tiens cependant à insister sur le fait qu'il faudrait qu'il existe une plus grande collaboration entre le MEER et les autres ministères si nous voulons parvenir à des résultats. Je suis sûr que le secrétaire parlementaire et le ministre seront d'accord là-dessus.

Nous nous sommes efforcés de travailler dans ce sens lorsque nous formions le gouvernement et je crois que le ministre a l'intention de continuer dans cette voie. Je tiens à répéter ce que j'ai dit tout à l'heure, mais en précisant que le ministère de l'Industrie et du Commerce est l'un de ceux qui cherchent le moins à employer ses ressources dans un esprit de collaboration—dans les provinces de l'Atlantique par exemple... pour aider le MEER à accomplir certaines des choses que tous les députés voudraient voir se réaliser.

J'ai fait certaines recherches depuis la semaine dernière et j'ai constaté—que l'on me reprenne si mes chiffres sont inexacts—qu'au cours de l'année financière 1979, le ministère de l'Industrie et du Commerce n'a consacré que 0.66 p. 100 du budget de son programme d'expansion des entreprises, soit une somme de 1.4 million de dollars, à la promotion industrielle dans la région de l'Atlantique. En 1980, on y consacra quelque 5.3 p. 100 du budget, soit plus de 12 millions de

Développement régional—Loi

dollars. J'espère que le ministre poursuivra dans cette voie, surtout dans le domaine de l'industrie et du commerce.

Je voudrais donner à la Chambre un exemple flagrant de l'absence de collaboration. Cet exemple m'a frappé entre tous parce qu'il se situe dans ma circonscription. Après avoir pris possession d'un immeuble dans ma circonscription, la société Electrohome était aux prises avec des difficultés. Le ministère de l'Expansion économique régionale a tenté de recouvrer une somme considérable, ce qui est fort justifié. Mais en même temps, le ministère de l'Industrie et du Commerce s'efforçait, par l'entremise de son programme d'expansion des entreprises, de redresser la situation financière de la société. Un ministère cherchant à promouvoir l'expansion économique était donc en conflit avec un autre ministère dont les objectifs sont les mêmes. Ils se battaient pour savoir qui obtiendrait l'argent et qui se chargerait de renflouer la société, alors qu'il n'y avait aucune raison de se disputer. De fait nous sommes parvenus à conclure un accord satisfaisant qui, à ma connaissance, est toujours en vigueur.

L'agriculture constitue un autre secteur d'intérêt. J'espère que le ministre examinera la question pour voir quels résultats on peut obtenir avec le programme de rétablissement agricole des Prairies dans l'Ouest. Le député de Medicine Hat (M. Hargrave) est un expert en la matière. Lors de la dernière session, lui et d'autres députés ont été chargés aux réunions du comité permanent du développement régional d'examiner la question de savoir si le programme devrait continuer à relever du ministère de l'Expansion économique régionale ou s'il devrait être rattaché au ministère de l'Agriculture et, dans ce cas on verrait s'il ne pourrait pas être élargi de manière à s'appliquer à tout le pays.

Il y a eu pendant un certain temps dans la région de l'Atlantique un programme analogue en vue de l'assèchement des terrains marécageux des provinces Maritimes. Le député d'Annapolis Valley (M. Nowlan) et d'autres députés du Nouveau-Brunswick se rappelleront sans doute très bien les excellents résultats qu'a donnés ce programme, mais il fut abandonné pour une raison quelconque. Bien que les problèmes de la région de l'Atlantique soient différents, puisque généralement ils concernent davantage le drainage et l'assèchement des terrains marécageux et non la lutte contre la sécheresse comme c'est le cas dans l'Ouest, le programme n'en est pas moins nécessaire.

Lorsqu'il songera à présenter une mesure législative plus globale, puisqu'il ne s'agit ici que d'une mesure provisoire, j'espère que le ministre poursuivra son étude et consultera le député de Medicine Hat et d'autres pour voir les moyens à prendre pour que le MEER ou le ministère de l'Agriculture, c'est-à-dire l'organisme le plus compétent, fasse aussi bénéficier le secteur agricole des subventions au développement économique.

L'une des choses que l'on devrait faire pour appuyer les efforts du MEER—outre une certaine augmentation de son budget, sans pour autant lui allouer plus d'argent qu'il ne peut en utiliser intelligemment, mais il est certes nécessaire d'augmenter son budget—ce serait d'envisager certaines mesures fiscales et financières.

● (1230)

Encore une fois, je n'ai pas l'intention de revenir sur le passé en disant que nous avons la solution. Notre budget proposait